

Traversée de la Rance à Vélo par la D168

Fiche Est-2 du 18.08.2018 :

Esquisse d'aménagement pour une voie dédiée bidirectionnelle



L'accès Ouest, combiné avec l'aménagement en cours du carrefour des Millières, sera placé côté Rance jusqu'à l'écluse. À l'Est, le belvédère entre la digue morte et les vannes présente côté mer un double obstacle de plusieurs marches d'escalier. L'aménagement de l'accès Est s'impose ainsi naturellement par le côté Sud (ou Bassin) des vannes. A disposer ainsi :



C : passage sur la plate-forme à négocier avec l'exploitant EDF...

Note : sur quelques dizaines de mètres entre C et D, largeur plate-forme suffisante.

Siège social : À VÉLO MALO - 40 ter Square des Caraïbes - 35400 SAINT-MALO - FRANCE

Courriel : avelomalo@gmail.com ★ Site : www.avelomalo.fr ★ Facebook : www.facebook.com/AVeloMalo